RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00616
Numéro SIREN : 513 301 788
Nom ou dénomination : MF FERMETURE

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 2379

Greffe du tribunal de commerce de Cannes : dépôt N°2379 en date du 23/07/2018

2009 B 00616

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 195 AVENUE JANVIER PASSERO 06210 MANDELIEU

Numéro SIRET * : 5 1 3 3 0 1 7 8 8 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	115 000	012	115 000	115 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	108 088	030 44 050	64 038	29 811
	Immobilisations financières * (1)	040	5 714	042	5 714	5 714
	Total I (5)	044	228 802	048 44 050	184 752	150 525
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	38 405	070	38 405	96 449
	Créances (2) — Autres * (3)	072	6 584	074	6 584	22 253
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	279 065	086	279 065	69 956
	Charges constatées d'avance *	092	2 098	094	2 098	80
	Total II	096	326 152	098	326 152	188 738
	Total général (I+II)	110	554 954	112 44 050	510 904	339 263

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	700	700
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	24 834	8 416
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	117 614	94 819
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	150 148	110 934
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	58 567	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	52 483	41 638
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166 819	129 899
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 22 956)	172	82 887	56 792
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	360 756	228 329
	Total général (I + II + III)	180	510 904	339 263

POUR COPIE CONFORME
LE GÉRANT

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	58 525
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	46 367
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2017	Exercice N-1 clos le 31 12 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209		
	Production vendue : biens	215		
	Production vendue : services *	217		
		210		
		214		
		218	1 075 710	969 359
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		322
	Autres produits	230	1 933	679
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	1 077 643	970 359
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	470 969	428 547
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	170 008	163 347
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 354)	244	1 964	3 106
	Rémunérations du personnel *	250	176 161	167 073
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	87 033	74 791
	Dotations aux amortissements *	254	12 140	5 466
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	16	41
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	918 291	842 372
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	159 352	127 988
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	9	1
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	722	216
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	300	650	235
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	40 376	32 720
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	117 614	94 819

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	117 614	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	40 366	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	1 141	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CIF (art 44 undecies) 990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346			350 11 135
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	147 986	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	~~Déficits antérieurs reportables~~ : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	147 986	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000194 en Euros

SARL AUDIT PAYE COMTABILITE

M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000,00 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2018

Le 18/06/2018 à 20 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents à cette réunion :

- Monsieur Florent CANDELA, propriétaire de	69 parts
- Monsieur Moïse EDERY, propriétaire de	69 parts
- Madame Catherine ZIELENIUK épouse EDERY, propriétaire de	1 part
- Madame Geneviève AGATI épouse CANDELA, propriétaire de	1 part
L'intégralité des parts sociales, soit	140 parts

étant représentée, les associés peuvent en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Moïse EDERY, gérant de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1°/ Examen du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,
2°/ Examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
3°/ Approbation de ces comptes et conventions, Affectation des résultats,
4°/ Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le commissariat aux comptes,
5°/ Renouvellement du mandat du gérant de la société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- un exemplaire des statuts de la société,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2017,
- le texte des projets de résolutions,
- le rapport de gestion de la gérance et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés ou tenus à la disposition des associés dans les délais légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée.

Puis il donne lecture du rapport de gestion de la gérance et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

EM GC
FE
CE

Enfin la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un bénéfice de 117.614,00 Euros.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare approuver les conventions suivantes qui s'y trouvent mentionnées :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, au titre de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2017, une rémunération brute de 21.876,97 Euros.

- Monsieur Moïse EDERY a perçu, au titre de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2017, une rémunération brute de 23.769,66 Euros.

- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 42.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

Chacune de ces conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé est adoptée à l'unanimité des autres associés possédant plus de la moitié des parts ayant le droit de vote.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 117.614,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 39.214,00 Euros
 au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
 étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

ME
CE
FE
AC

Il sera payable au guichet de la société à compter du 18/06/2018, sous déduction de la retenue à la source de 17,20% effectuée au titre des prélèvements sociaux et sous déduction du prélèvement de 12,8 % visé à l'article 117 quater du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividende éligible à l'abattement*	*Dividende non éligible à l'abattement*	*Dividende Global*
31/12/2014	30 100,00 €	Néant	30 100,00 €
31/12/2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €
31/12/2016	78 400,00 €	Néant	78 400,00 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale rappelle que la durée du mandat de gérant de Monsieur Moïse EDERY arrive à expiration lors de la présente Assemblée Générale et décide de le maintenir dans ses fonctions de gérant pour une nouvelle durée expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale réunie dans le courant de l'année 2020, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

Monsieur Florent CANDELA

Monsieur Moïse EDERY

Madame Catherine EDERY

Madame Geneviève CANDELA

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations complémentaires (CICE)	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	816
Dettes fiscales et sociales	1 788
Autres dettes	221
Total	2 867

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 098
Total	2 098

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 952				
Matériel de transport	4 676				
Matériel de bureau informatique mobilier	512				
TOTAL	12 140				
TOTAL GENERAL	12 140				

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 100	4 100	
Autres créances clients	38 405	38 405	
Impôts sur les bénéfices	1 514	1 514	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 030	5 030	
Débiteurs divers	40	40	
Charges constatées d'avance	2 098	2 098	
TOTAL	51 187	51 187	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	42	42		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 525		14 733	43 791
Fournisseurs et comptes rattachés	166 819	166 819		
Personnel et comptes rattachés	3 095	3 095		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 871	26 871		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 222	14 222		
Autres impôts taxes et assimilés	522	522		
Groupe et associés	22 956	22 956		
Autres dettes	15 221	15 221		
TOTAL	308 273	249 749	14 733	43 791
Emprunts souscrits en cours d'exercice	69 969			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 444			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	50.0000	140			140

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	115 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 271		
Installations générales agencements aménagements divers	19 475		46 367
Matériel de transport	37 607		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 154		
TOTAL	69 507		46 367
Autres titres immobilisés	1 614		
Prêts, autres immobilisations financières	4 100		
TOTAL	5 714		
TOTAL GENERAL	190 221		46 367

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			115 000	115 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 271	9 271
Installations générales agencements aménagements divers		6 164	59 678	59 678
Matériel de transport			37 607	37 607
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 622	1 532	1 532
TOTAL		7 786	108 088	108 088
Autres titres immobilisés			1 614	1 614
Prêts, autres immobilisations financières			4 100	4 100
TOTAL			5 714	5 714
TOTAL GENERAL		7 786	228 802	228 802

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 271			9 271
Installations générales agencements aménagements divers	9 223	6 952	6 164	10 011
Matériel de transport	19 020	4 676		23 696
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 182	512	1 622	1 072
TOTAL	39 696	12 140	7 786	44 050
TOTAL GENERAL	39 696	12 140	7 786	44 050

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 510 904.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 075 710.45 Euros et dégageant un bénéfice de 117 613.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 135 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000,00 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

=+=+=

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de vous présenter et de soumettre à votre approbation, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

Afin de vous donner toutes informations utiles, nous avons établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions qui vous sont proposées. Nous vous rappelons en outre, que tous les documents prévus par la législation en vigueur, ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

I. SITUATION - RÉSULTATS - PERSPECTIVES

1. *Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé.*

- le total des produits d'exploitation, s'élève à	1.077.643,00 €
contre pour l'exercice précédent	970.359,00 €
- le total des charges d'exploitation, s'élève à	918.291,00 €
contre pour l'exercice précédent	842.372,00 €
- le résultat d'exploitation, ressort à	159.352,00 €
contre pour l'exercice précédent	127.988,00 €
- les produits financiers se sont élevés à	9,00 €
contre pour l'exercice précédent	1,00 €
- les charges financières se sont élevées à	722,00 €
contre pour l'exercice précédent	216,00 €
- les produits exceptionnels se sont élevés à	Néant
contre pour l'exercice précédent	Néant
- les charges exceptionnelles se sont élevées à	650,00 €
contre pour l'exercice précédent	235,00 €
- l'exercice écoulé se solde par un bénéfice de	117.614,00 €
contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de	94.819,00 €
ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	12.140,00 €
* dotation aux provisions de	Néant
* une charge d'impôt sociétés de	40.376,00 €

2. *Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir / Activité en matière de recherche et de développement* :

Les résultats dégagés à l'issue de l'exercice écoulé sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Notre chiffre d'affaires net est en hausse de plus de 10 % et nous sommes parvenus à limiter la hausse de nos charges, ce qui nous doit de dégager un résultat d'exploitation ainsi qu'un bénéfice net en progrès.

L'exercice en cours devrait s'inscrire dans la continuité de l'exercice précédent.

II. INFORMATIONS DIVERSES

1. *Présentation des comptes et méthodes d'évaluation (Art L 123-17 du C.Com)* :

Nous vous précisons que les comptes soumis à votre approbation ont été établis suivant la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

2. *Prise de participations et prise de contrôle (Art L 233-6 du C.Com)* :

Aucune opération n'a été effectuée dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

3. *Activité des filiales et des sociétés contrôlées (Art L 233-6 du C.Com)* :

Notre société ne comporte, à ce jour, aucune filiale, ne contrôle aucune autre société et ne possède aucune participation.

4. *Participations croisées (Art L 233-29 du C.Com)* :

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée durant l'exercice écoulé, dans le cadre de la régularisation des participations croisées.

5. *Autocontrôle (Art L 233-12 du C.Com)* :

Nous vous rappelons que nous ne contrôlons aucune autre société possédant des titres de notre propre société.

6. *Dépenses non déductibles (Art 223 quater du C.G.I)* :

Les comptes qui vous sont présentés ne contiennent aucune dépense non déductible du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

7. *Dividendes des trois derniers exercices (Art 243 bis du C.G.I)* :

Nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividendes éligibles à l'abattement*	*Dividendes non éligibles à l'abattement*	*Dividende Global*
2014	30 100,00 €	Néant	30 100,00 €
2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €
2016	78.400,00 €	Néant	78.400,00 €

III. PROPOSITIONS

1. *Affectation des résultats.*

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 117.614,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 39.214,00 Euros
 au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
 étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il sera payable au guichet de la société à compter du 18/06/2018, sous déduction de la retenue à la source de 17,20% effectuée au titre des prélèvements sociaux et sous déduction du prélèvement de 12,8 % visé à l'article 117 quater du C.G.I.

2. *Commissariat aux comptes.*

La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, nous vous proposons de ne pas en nommer à titre facultatif.

3. *Mandat de la gérance.*

La durée du mandat de gérant de Monsieur Moïse EDERY arrivant à expiration lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, nous vous proposons de maintenir Monsieur Moïse EDERY dans ses fonctions de gérant et de renouveler son mandat pour une nouvelle durée expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale réunie dans le courant de l'année 2020, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons enfin, d'approuver si besoin, les conventions suivantes, relevant des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, savoir :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, au titre de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2017, une rémunération brute de 21.876,97 Euros.

- Monsieur Moïse EDERY a perçu, au titre de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2017, une rémunération brute de 23.769,66 Euros.

ME

- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 42.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

Nous demeurons à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invitons à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à MANDELIEU LA NAPOULE le 01/06/2018

LA GÉRANCE

